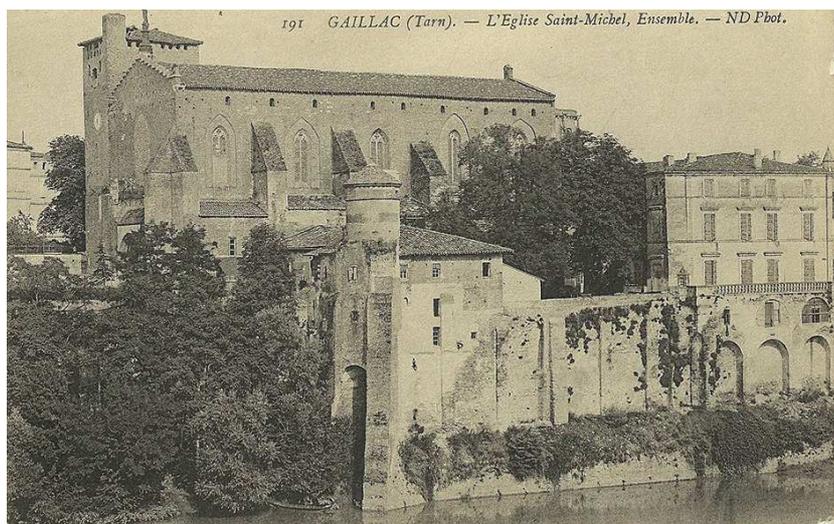


Pour occuper l'esprit pendant la période de confinement due au coronavirus, et éclairer l'histoire de notre ville, Alain Soriano vous propose une Chronique du temps passé.



3 - Naissance d'une ville

Traditionnellement, on considère que Gaillac est née en 972 avec la consécration d'un autel dédié à saint Jean dans l'église Saint-Michel. Pourtant plusieurs mentions de la ville sont relevées antérieurement ; au VIIe s. dans le testament de saint Didier qui lègue à sa cathédrale de Cahors, Gaillac et d'autres biens, et au Xe s. dans les testaments de Raymond 1^{er} comte de Rouergue

et Matfred vicomte de Narbonne. Par ailleurs, les fouilles de 1995 prouvent l'existence d'un habitat gallo-romain sur le site de l'abbaye, ce qui expliquerait l'origine du nom de Gaillac : ager, gallacus. Il faut donc admettre qu'avant le Xe siècle existaient déjà un bourg et un monastère qui vont se développer avec la venue des moines bénédictins, condition de la donation faite par Frotaire et confirmée par Raymond, comte de Toulouse.

« L'an de l'incarnation du Seigneur 972. Au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, amen.

Nous Frotaire, évêque, consacrons cet autel en l'honneur du Dieu tout-puissant... en présence du Seigneur Fulcraud, évêque de Lodève et de Mgr le comte Raymond, de Mme la comtesse Garcinde...

Je donne au monastère de Gaillac les Pins et les Cambilèges, Salhères, l'église de Brisse avec toutes leurs dépendances, Fréjairolles, Montans avec son église, Les Cabannes, Donnazac, La Figuyrade, les hameaux de Técoü, l'église de Bracou et de Brens avec toutes leurs possessions, l'église Saint-Pierre de Gaillac. Je fais tous les dons au monastère de Gaillac pour qu'il en jouisse à perpétuité et prie Mgr le comte qui est ici présent de confirmer de son autorité la présente donation.

Nous Raymond, comte, pour l'honneur de Dieu et pour racheter mes péchés, confirmons les dons qui viennent d'être faits. Nous voulons que le monastère de Gaillac soit desservi à perpétuité par des moines qui suivent la règle de saint Benoît. Je donne au monastère la ville de Gaillac qui compte de nombreux habitants, telle qu'elle est aujourd'hui et telle qu'elle sera à l'avenir. Je donne les chevaliers, tous les habitants du présent et du futur ainsi que le Château de l'Hom. J'accorde également le droit de taille et de justice sur les vendeurs et les acheteurs, le droit d'entrée et de sortie, le domaine sur le Tarn, sur les deux rives depuis Saint-Martin de Villecourtès jusqu'à Montans, les moulins, l'église de Saint-Amans et de Brisse. Tous ces dons, je les confirme au monastère de Gaillac.

Signé Frotaire, évêque, Fulcraud, évêque, Garcinde, comtesse, Evard, aumônier d'Albi. »

L'abbé Robert dirigea le premier une communauté de moines venus sans doute de Castres, estimée à une douzaine de personnes qui menaient une vie frugale, s'adonnant aux travaux des champs et particulièrement à la culture de la vigne qu'ils développèrent avec bonheur. L'abbaye jouait un rôle spirituel non négligeable qui s'étendait sur toute la région. Les moines favorisaient l'éducation, soignaient malades et indigents. Enfin l'abbé était seigneur de Gaillac et possédait de nombreux biens dans la région.

C'est le rayonnement de l'abbaye qui a attiré une population de plus en plus nombreuse venue se mettre sous la protection des religieux. Ce fut pour l'abbaye le début d'une longue histoire parfois semée d'embûches : affiliation à la Chaise-Dieu, sécularisation au XVI^e siècle, destruction importante à l'époque des guerres de religion puis vente comme bien national à la Révolution. Restaurée par étapes à partir de 1980, l'abbaye, du moins ce qui a échappé à la destruction, a retrouvé sa place au cœur de la cité en devenant la Maison des vins et contribue à la renommée de Gaillac pour laquelle les moines avaient tant œuvré.

Extrait de l'ouvrage « Traditions chrétiennes à Gaillac ». 1999. Alain Soriano